COMPTABILITÉ DES ENTREPRISES D'ASSURANCE : ACTIVITÉ VIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :	
AE013	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	864,00€	

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 04/05/2023 au 04/05/2023
- Du 02/10/2023 au 02/10/2023

OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie.
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie.
- Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à <u>moinscriptions@ifpass.fr</u>

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Après les exposés techniques et méthodologiques, les participants réalisent des exercices de passage

d'écritures et d'élaboration des documents de fin d'année.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

REMARQUE : les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.

- A. Présentation générale du bilan et du compte de résultat d'une société d'assurance vie
- B. Étude des principales spécificités vie
- 1. Écritures comptables relatives aux primes et prestations
- 2. Définition et modalités de constitution des différentes provisions techniques
- 3. Écritures relatives aux produits en unités de comptes
- 4. Particularités du compte de résultat
- C. Présentation des comptes annuels
- 1. Présentation générale
- 2. Particularités du compte de résultat
- 3. Annexe
- D. États de contrôle
- 1. Marge de solvabilité
- 2. Autres états réglementaires

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires comptables

Gestionnaires d'opérations d'assurances comptables

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AE012

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

864,00 € Exonérés de TVA Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 17/12/2025 à 01:11